

Module : M2 - Réflexothérapie I

<ul style="list-style-type: none"> Apprenants 	<p>Formation destinée aux apprenants du cursus du diplôme fédéral de naturopathie MTE, comme cours à choix pour les apprenants du cursus de naturopathie ASCA</p> <p>Formation intégrée du diplôme de Réflexothérapie</p>
<ul style="list-style-type: none"> Aperçu de la formation 	<p>Connaissances de base de la réflexologie (plantaire)</p>
<ul style="list-style-type: none"> Intervenant 	<p>Michel Emmert : réflexothérapeute et master en formation d'adultes</p>
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs d'apprentissage 	<ol style="list-style-type: none"> Définir sa propre compréhension «d'être en santé» ou «d'être malade» et la comparer avec les définitions figurant dans la littérature spécialisée et/ou celles des professionnels. Localiser les zones réflexes des pieds, respectivement des mains, selon les modèles agréés et les mettre en relation avec la compréhension occidentale de l'anatomie et de la physiologie. Percevoir la texture des mains et des pieds et l'utiliser comme outil d'analyse. Installer le patient pour le traitement en respectant les principes et masser les pieds, respectivement les mains, selon la méthode apprise, sous supervision. Distinguer les différentes techniques de thérapie/massages, telles que relaxantes, tonifiantes, harmonisantes ou stimulantes. Nommer les indications et contre-indications et les précautions. Effectuer les manipulations sous supervision selon la technique enseignée.
<ul style="list-style-type: none"> Contenu 	<ol style="list-style-type: none"> Concepts : «être en santé» ou «être malade» Histoire de la réflexologie Étude des zones réflexes des pieds et des mains selon les modèles agréés, hypothèses de fonctionnement et liens avec l'anatomie et la physiologie occidentale, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"> Matrice extracellulaire. Définition du réflexe Zones verticales ou horizontales du pied ou de la main

	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des zones réflexes au niveau des pieds et des mains (systèmes : locomoteur, nerveux, sensoriel, digestif, respiratoire, lymphatique, cardio-vasculaire, urinaire, endocrinien, reproducteur) <ol style="list-style-type: none"> 4. La perception différenciée, visuelle et tactile des pieds et des mains : <ul style="list-style-type: none"> • par la vue et la palpation du thérapeute • par la perception d'une zone sensible, douloureuse ou muette par le patient 5. Les techniques de massage réflexologique : <ul style="list-style-type: none"> • Technique tonifiante, respectivement sédative, au niveau des organes ou des systèmes • Traitement de type harmonisant, stimulant respectivement sédatif, au niveau de l'individu 6. Les indications, contre-indications et précautions 7. Les réactions survenant pendant ou après le traitement 8. Les principes de base pour le déroulement du traitement 9. Installation de l'espace et hygiène 10. Développement personnel et dynamique de groupe <ul style="list-style-type: none"> • les objectifs des participants • le processus de l'apprentissage • les règles au sein du groupe
<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Principe des 30% théorie et 70% d'exercices pratiques sur les pieds. • Exercices permettant l'autoperception / Autoréflexion • Théorie, travail individuel et travail en groupe, échange d'expérience et intervision
<ul style="list-style-type: none"> • Prérequis 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle avec certificat, la formation entre dans le cadre des études secondaires de niveau II en système de santé publique et requiert les mêmes conditions d'admission • Connaissances de base : «tronc commun des professions de la santé OFFT» • Cours Anatomie – Physiologie – Pathologie (150 h)
<ul style="list-style-type: none"> • Durée 	48 heures de cours théorique et pratique + 20 heures de pratique certifiée

<ul style="list-style-type: none"> • Structure horaire de la formation 	<p>Module 1 représente 48 h (temps de présence en cours) => soit 3 week-ends Journées de 8h00 (09.00 — 12.30 / 13.30 — 18.00) + pratique personnelle certifiée 20h (Clinicat) + travail personnel avec travail (5h) de recherche et de réflexion personnelle en plénum.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation sommative : pratique individuelle pendant la formation. • Évaluation écrite sur les zones réflexes du pied et de la main • Tour de table en début de session, question sur la session de la veille • Tour de table avec les 3 éléments majeurs de la journée • Évaluation écrite sur les zones réflexes du pied et de la main • Autoréflexion de l'étudiant au sujet de son clinicat. (document à remettre à l'IFMV) • Pour la reconnaissance à l'EPS : examen global du M2
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du module 	<p>Le certificat du module B 1 correspond à une formation partielle en vue de l'EPS de praticien en thérapie complémentaire (option réflexothérapie / réflexologie). Un certificat est délivré « Technicien en réflexologie IFMV » Il est obligatoire en vue de l'obtention du Certificat IFMV en réflexologie Validité : 5 ans</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Disclaimer / Clause d'exonération de responsabilité 	<p>L'IFMV se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent document ; cela en tout temps. Il se réserve le droit d'adapter en fonction de l'évolution des directives et des règlements. Il n'a aucune obligation envers les personnes qui consultent le site.</p>